Fondation de France

La Fondation de toutes les causes

Réveillons la solidarité !

Ensemble, partageons les fêtes de fin d'année

APPEL À PROJETS 2026

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE : **9 SEPTEMBRE 2026 À 17H**

Contexte

En 2025, près d'un tiers des Français (32 %) se trouve en situation d'isolement relationnel et près d'un quart (24 %) se sent seul*.

En zone rurale, l'isolement relationnel est plus marqué et continue de progresser : 14 % des habitants des communes rurales sont isolés, en trois ans, ce taux est passé de 11 % à 14 %. Dans les grandes agglomérations, c'est le sentiment de solitude qui domine : 28 % des habitants des villes de plus de 100 000 habitants se sentent seuls.

Un lien étroit existe entre fragilité économique, vulnérabilité physique et isolement relationnel. 16 % des personnes aux revenus modestes sont isolées ; c'est 3 fois plus que chez les personnes disposant de hauts revenus. Par ailleurs, 20 % des personnes au chômage sont en situation d'isolement relationnel ; c'est également 3 fois plus que les actifs occupés. Enfin, 30 % des personnes dont la santé est fragilisée sont isolées.

Les associations sont de véritables pivots de la sociabilité des personnes seules et/ou isolées. Pour ces personnes, elles constituent des espaces de reconstruction et des lieux de sociabilité sécurisante.

La période de fin d'année est un temps fort durant lequel se vivent simplement la fraternité et le partage. C'est traditionnellement l'occasion de retrouvailles avec ses proches, en famille ou entre amis. Lorsqu'on est seul, cette période peut devenir particulièrement difficile à vivre. C'est pourquoi la Fondation de France, depuis plus de 20 ans, agit auprès des associations de proximité pour permettre l'organisation de temps festifs et participatifs pendant les fêtes de fin d'année. Il est important que les personnes isolées puissent, elles aussi, construire et vivre ces moments particulièrement chargés de sens, au sein d'associations locales accueillantes.

Objectifs

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Fondation de France, depuis plus de 20 ans, soutient les acteurs de terrain qui œuvrent pour rompre l'isolement et la solitude en créant des moments de partage et de convivialité.

Cet appel à projets s'adresse aux organisations mettant en place une ou plusieurs actions de solidarité permettant aux personnes isolées et en situation de vulnérabilité non seulement de se retrouver et de tisser des liens, mais aussi d'être actrices de ces temps forts. Leur participation est au cœur de ces initiatives, favorisant l'inclusion, la reconnaissance de chacun et le renforcement du lien social en cette période particulière. L'appel à projets vise particulièrement les initiatives qui représentent un point d'orgue dans des accompagnements plus longs, ou qui permettent de nouer le contact avec des personnes isolées à même de rejoindre ensuite des pratiques collectives.

**Ce chiffre est issu de l'étude Solitudes 2025, menée par la Fondation de France et le Crédoc.*

Qui peut répondre ?

Cet appel à projets s'adresse exclusivement à des associations d'intérêt général et à but non lucratif. La demande de soutien financier doit être présentée par le porteur du projet.

Cet appel à projets concerne l'ensemble des territoires ruraux et urbains du territoire français, incluant les outre-mer.

La Fondation de France portera une attention toute particulière aux nouvelles demandes et à celles provenant de petites associations.

Les structures ayant déjà été soutenues 3 fois pendant ces 6 dernières années ne seront pas éligibles.

Exemples de projets soutenus

Grand Ouest - Repas du midi : convivialité et mixité
Cœur d'exil a réalisé avec Nantes Papote un réveillon qui a réuni 50 personnes, françaises et étrangères, de toutes générations. Il a été préparé dans le cadre d'un atelier de cuisine le matin, qui réunissait 3 bénéficiaires de chacune des 4 structures, qui ont donc cuisiné tous ensemble pour régaler tous les invités qui s'étaient préalablement inscrits. Le menu, d'inspiration soudanaise et nantaise, a été largement apprécié. Ce temps a permis des discussions riches et spontanées, contribuant pleinement aux objectifs de rencontre et d'interconnaissance.

Sud-Ouest :
À Lembeye (64), l'Association Diapason du Vic-Bilh a permis de proposer aux familles bénéficiaires de l'aide alimentaire un spectacle participatif sur le sens des mots et des solidarités. En parallèle des tours de calèche ont pu être proposés et une photo avec le père Noël a scellé les animations.

De même, une distribution de boîtes solidaires a été faite aux 80 personnes bénéficiaires, préparées à l'avance par les bénévoles, les habitants du territoire et les salariés. Un goûter partagé a conclu cette belle journée, où petits et grands sans aucune distinction sociale ont pu rêver et s'émerveiller des fêtes de Noël.

Paris :
Le Petit Ney a organisé un réveillon solidaire s'inscrivant dans la continuité des cantines participatives organisées par l'association tout au long de l'année. Les participants sont invités à prendre part à l'ensemble de l'événement, de la préparation du repas à la mise en place de la salle. Cette année, plus de quarante personnes ont participé au dîner, dont une dizaine directement impliquées dans sa préparation. Le repas, à participation libre et entièrement végétarien, a été préparé à partir de produits de saison issus de circuits courts. La décoration a elle aussi été imaginée et réalisée avec les participants, afin de créer une ambiance chaleureuse et festive.

Critères de sélection

Une association pourra être soutenue si :

• elle s'efforce d'aller chercher les publics vulnérables en situation d'isolement ou ressenti de solitude (jeunes, personnes âgées, familles monoparentales, étudiants, migrants, personnes en grande précarité, etc.)

• les personnes bénéficiaires sont associées à la préparation et l'organisation de l'événement, notamment en reconnaissant leurs attentes et leur savoir-faire.

Temporalité

Les évènements de solidarité devront avoir lieu sur la période des fêtes, du 1er décembre 2026 au 9 janvier 2027.

Qualité de la démarche

La ou les action(s) de solidarité seront portées par une structure ou un regroupement de structures qui développe tout au long de l'année des actions auprès et avec des personnes isolées. Le projet déposé doit s'inscrire dans une démarche d'accompagnement de plus long terme proposé par l'association sur l'année.

Durabilité

Une attention particulière sera portée aux projets prenant en compte le respect de l'environnement, notamment la réduction du gaspillage, en mettant en place par exemple : la récupération d'invendus, l'utilisation de vaisselle non jetable, les partenariats avec des prestataires locaux, traiteurs solidaires ou en circuit courts etc.

Montant(s)

Trois niveaux de soutiens financiers pourront être attribués par la Fondation de France : 1 500 €, 3 000 € ou 5 000 €. Il appartiendra à l'association de justifier le montant demandé dans son budget prévisionnel. Le choix du montant sera apprécié en fonction de plusieurs critères, notamment du nombre total de participants, du temps et des moyens dédiés à la mobilisation en amont, des spécificités logistiques de mobilisation des participants. Il appartiendra au demandeur de justifier le montant demandé dans le budget prévisionnel.

Suivi

Un ou une bénévole de la Fondation de France pourra rendre visite à l'association durant l'événement de fin d'année. A l'issue des Réveillons, il sera demandé à tous les lauréats de remplir un court questionnaire de bilan de l'événement.

NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin de participer à l'effort collectif dans le cadre de l'Agenda 2030, la Fondation de France mesure désormais sa contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) dans tous les projets qu'elle finance. Lutter contre la pauvreté, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable, assurer à tous une éducation de qualité, préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, maritimes… Énoncés par l'ONU en 2015, les 17 Objectifs de développement durable, qui relèvent tous de l'intérêt général, sont au cœur des missions de la Fondation de France. Tout porteur de projet désirant déposer un projet dans le cadre de l'un des programmes de la Fondation de France se verra demander à quels ODD son projet contribue.

Il est possible de choisir quatre objectifs, un obligatoire et trois facultatifs.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur https://www.fondationdefrance.org/fr/nos-engagements-de-developpement-durable

La Fondation de France, au plus près du terrain

La proximité est une réalité de notre métier et une façon d'être. Notre métier est fait de relations humaines, d'échanges et de rencontres. C'est aussi la proximité qui caractérise la plupart de nos actions, mises en œuvre au plus près du terrain. C'est encore la proximité qui a guidé notre organisation, avec une présence forte en région et un réseau de bénévoles en prise directe avec les réalités sociales et économiques de leur territoire.

Vous pouvez adresser vos questions par mail à l'adresse **projets@fdf.org** ou par téléphone au **01 85 53 13 66.**

Nord
Lisa Flouret
5 rue de Tournai
59200 Tourcoing

Sud-Ouest
Sandrine Cavaillès
29 rue Esprit des Lois
33000 Bordeaux

Grand Ouest
Célia Mousset
5 rue Columelle
44000 Nantes

Grand Est
Antoine Matter
10 rue Sainte-Marguerite
CS 90012
67083 Strasbourg cedex

Centre-Est
Hana Gassoumi
19 rue de l'Arbre Sec
69001 Lyon

Méditerranée
Audrey Scognamiglio
42 rue Montgrand
CS 20004
13006 Marseille

Siège, Centre-Ouest et France d'Outre mer
Lorie Ebanga
40 avenue Hoche
CS 30001
75008 Paris

La Fondation de France, premier réseau de philanthropie en France
Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est, depuis plus de 50 ans, le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage, accompagne et transforme les envies d'agir en actions utiles et efficaces pour construire un monde plus apaisé, solidaire et durable.
La Fondation de France a développé un savoir-faire unique en s'appuyant sur les meilleurs experts, des centaines de bénévoles et des milliers d'acteurs de terrain, dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation… Avec les 982 fondations qu'elle abrite, elle soutient chaque année près de 12 300 initiatives prometteuses et innovantes, en France et à l'international. Indépendante et privée, elle agit grâce à la générosité des donateurs.

Fondation de France
40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00
fondationdefrance.org